

Trioforum

Communiqué de presse – 14 mai 2024 – Version FR

Réaction face à la décision de faire coter les certificats d'action Triodos sur Euronext

Laurent Arnauts, avocat conseil du Trioforum :

Cette décision inopinée à 3 jours de l'AG du 17 mai est sans doute le résultat de notre plainte déposée auprès de l'Autoriteit Financiële Markten (AFM) et auprès de la banque nationale (DNB) des Pays-Bas le 28 décembre 2023, dans laquelle nous mettions en lumière que le système Captin était hautement spéculatif et peu transparent, et donc n'était pas adéquat pour des investisseurs particuliers. Cela étant, une cotation sur Euronext modifierait toujours aussi radicalement le profil du certificat Triodos, qui serait désormais soumis aux aléas boursiers (les attentes du marché et les crises) comme les autres banques, et à la pression commerciale qui les l'accompagnent. Triodos ne serait donc plus la valeur refuge qu'elle a représenté après la crise financière de 2008, ce qui avait permis sa croissance exponentielle. Elle va aussi mécaniquement perdre son caractère éthique et non spéculatif, qui était la principale raison d'y investir pour la plupart de ses détenteurs de certificats.

L'affaire n'est pas jouée car la cotation Euronext est très exigeante et représente un coût important : la banque n'a toujours pas démontré que l'ancien système d'échange devait nécessairement être abandonné plutôt que simplement amélioré. Mes près de 1000 clients (350 familles) maintiennent donc leur action visant à obtenir le rachat de leur certificats à la valeur nette d'inventaire comme prévu initialement.

Bernard Poncé, animateur du Trioforum :

La décision de Triodos montre que le jeu de domino initié par la banque depuis 2017 n'est pas terminé. Le Trioforum a toujours pensé qu'une cotation boursière du certificat d'action était antinomique avec les valeurs des actionnaires et ne pouvait être qu'une solution par défaut. Dès 2021, sans autre possibilité, nous étions d'avis qu'une cotation boursière ouverte devait manifestement être privilégiée par rapport à une solution fermée comme Captin. Cela tombait sous le sens commun. Malheureusement, depuis le début de cette affaire, la banque cumule les prises de décisions totalement incompréhensibles sur un plan managérial. On citera e.a. l'arrêt dictatorial des transactions, la détermination inconséquente d'une valeur économique, le choix inepte d'un MTF, l'opération avortée de rachat des titres, les communications incompréhensibles et maintenant ce changement de cap évident après nous avoir juré que Captin était "la meilleure solution pour les détenteurs" (en AG 2023). Voilà qui laisse songeur.

Nous pensons qu'il est largement temps d'attirer l'attention de ceux qui discutent avec la banque, c'est à dire avec ceux-là même qui les ont mis dans un bien mauvais pétrin dont Euronext n'arrivera pas à les sortir, chiffres publiés par la banque elle-même en 2021, et confirmés par le VEB aux Pays-Bas. Nous voulons conserver à la banque ses spécificités qui en font un outil de changement unique. C'est pourquoi nous invitons les détenteurs qui le souhaitent à nous rejoindre d'ici le 15 juin.

